

Labellisation d'un campus des métiers et des qualifications

Automobile et mobilités du futur dans le Nord Franche-Comté

Le 29 janvier dernier, le Ministère de l'Éducation nationale a labellisé dix nouveaux campus des métiers et des qualifications, parmi lesquels [le premier de Bourgogne-Franche-Comté](#) :

« **Mobicampus** » **campus des métiers et des qualifications de**
« **l'automobile et des mobilités du futur** ».

Le dossier Mobicampus, présenté conjointement par l'académie de Besançon et la Région Franche-Comté en 2015, a reçu un avis favorable d'attribution du label campus des métiers et des qualifications, à la suite de l'étude des projets par le groupe national d'experts.

Mobicampus est basé sur les compétences des lycées, centres de formation d'apprentis, organismes de formation initiale et continue, universités, des laboratoires de recherche publics et privés présents sur le bassin de Montbéliard et Belfort auxquels sont associés des entreprises partenaires.

Ces compétences sont particulièrement importantes dans le domaine du design, de la fabrication, de l'énergie, des matériaux, des technologies numériques et des services liés aux mobilités de demain. Rassemblées, elles permettront d'innover et d'adapter les formations aux technologies de demain et aux enjeux de la filière « transports-mobilités » du XXI^e siècle.

Quelques exemples applicatifs : motorisation propre, acoustique et les vibrations, interface homme/machine, sécurité active et passive, stockage de l'énergie, matériaux et écologie du véhicule.

Porté par l'académie de Besançon, la région Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, Mobicampus bénéficie du soutien de PSA Peugeot Citroën, de Faurecia, de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), de la Fédération des Industries Mécaniques (FIM) et du pôle de Compétitivité « véhicule du Futur ». L'ensemble de ces partenaires a été très investi dans la réussite de ce projet d'envergure.

Contacts presse :

Mathilde Buttefey
Chargée de communication
Rectorat
03 81 65 49 38 / 06 76 62 69 81
mathilde.buttefey@ac-besancon.fr

Eric Heuberger@agglo-
montbeliard.fr
Chargé de communication et des
relations presse
Pays Montbéliard Agglomération
03 81 31 86 76 / 06 87 08 62 58
[Eric.HEUBERGER@agglo-
montbeliard.fr](mailto:Eric.HEUBERGER@agglo-montbeliard.fr)

Hélène Wokowski-Pierre
Marie Souverbie
Attachées de presse
Région Bourgogne Franche-Comté
03 81 61 61 08 / 06 14 37 17 26
03 80 44 34 66 / 06 74 97 48 18
[helene.wokowski
@bourgognefranche-comte.fr](mailto:helene.wokowski@bourgognefranche-comte.fr)
[marie.souverbie@bourgognefranche-
comte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr)

L'académie de Besançon, la région Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard sont fiers d'avoir contribué à la labellisation de ce campus, important pour le devenir du territoire industriel de Nord Franche-Comté et sa structuration en Pôle Métropolitain.

Mobicampus a vocation à rayonner tout d'abord au plan régional élargi, ainsi qu'au plan national en permettant à des publics de tout le territoire national de venir se former et de s'insérer dans l'emploi.

Le campus pourrait être envisagé comme un terrain d'expérimentation de toutes les mobilités du futur, et veut devenir une référence nationale.

Les parcours de formation offerts aux publics jeunes et adultes, en formation sous statut scolaire et par la voie de l'apprentissage, aux demandeurs d'emploi, et aux salariés en formation professionnelle continue, seront construits autour de ces perspectives.

La réussite et le développement du campus seront par ailleurs mis en valeur par son ouverture internationale (Suisse, Allemagne, Chine ...), et à l'offre de services aux publics accueillis (activités associatives, sportives et culturelles, facilités de restauration, de transport et d'hébergement).

Contexte général

Créés en 2013, les campus des métiers et des qualifications sont destinés à favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi.

« Le campus des métiers et des qualifications permet d'identifier, sur un territoire donné, un réseau d'acteurs qui interviennent en partenariat pour développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques ou générales, relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, de la formation initiale ou continue, centrées sur des critères spécifiques et sur un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique national ou régional ».

(Décret 2014-1100 du 29.09.2014)

« Ces pôles d'excellence visent à répondre au besoin d'adaptation et de modernisation de l'offre de formation technologique et professionnelle, à contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes et au redressement productif du pays ».

(Communiqué de presse du Ministère de l'Éducation nationale du 20.02.2014)

Ainsi les campus contribuent à :

- soutenir, par la formation, les politiques de développement économique et social ;
- développer les filières d'avenir, en particulier en référence à la politique de filières stratégiques pour le redressement productif ;
- élever les niveaux de qualification ;
- faciliter l'insertion dans l'emploi ;
- renforcer les coopérations entre le système éducatif et le monde économique ;
- développer la mobilité internationale pour les étudiants, les élèves et les apprentis.

Principes des campus

Stratégie coordonnée d'aménagement et de développement économique des territoires

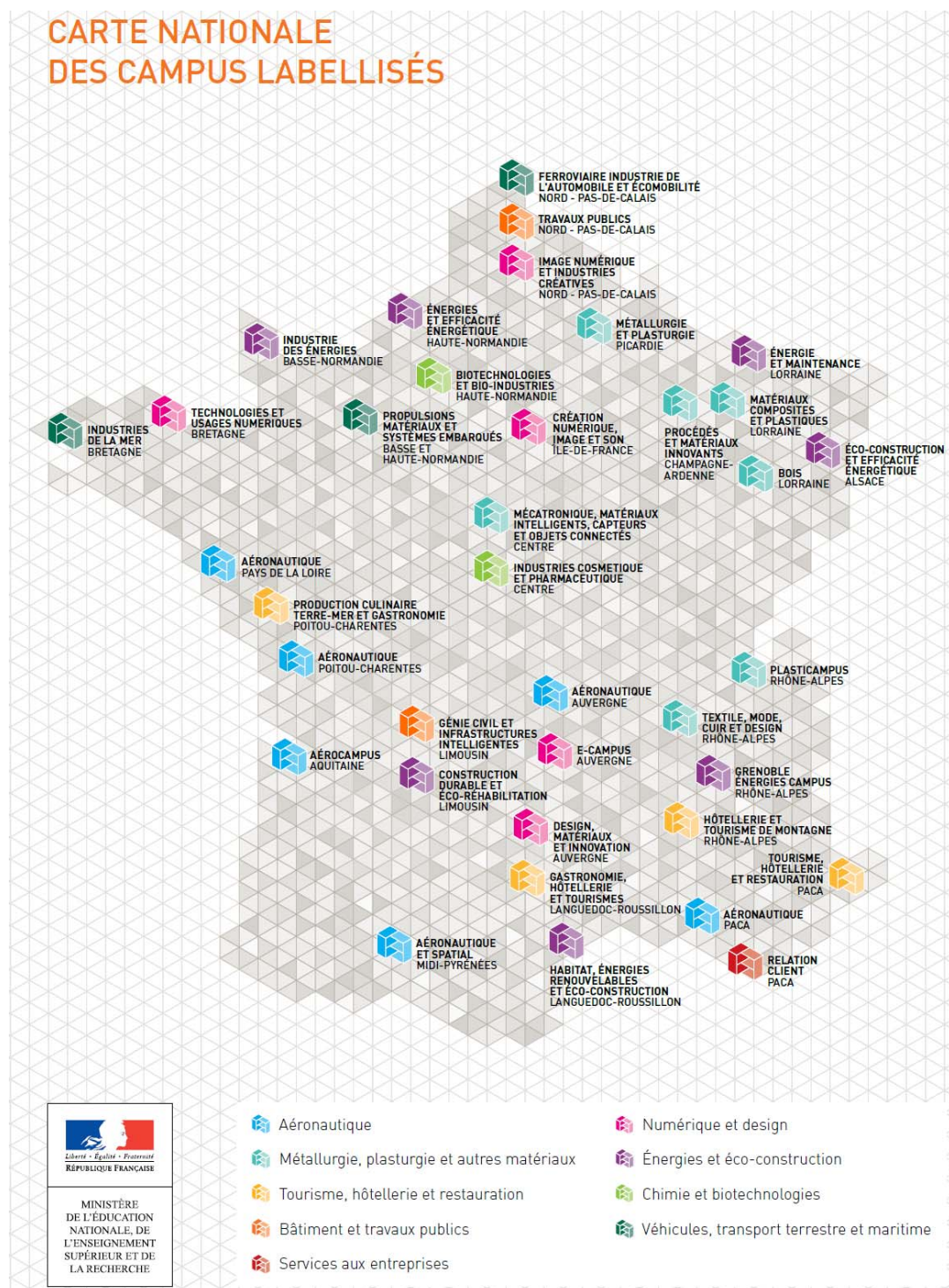
Mise en synergie de tous les acteurs :

- enseignement secondaire ;
- enseignement supérieur ;
- tissu économique local ;
- pôles de compétitivité ;
- clusters ;
- plateformes technologiques.

Qu'est ce qu'un campus des métiers ?

Les campus des métiers regroupent des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, de formation initiale ou continue. Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises.

Jusqu'en décembre 2015, sur le territoire national, 37 campus des métiers et des qualifications étaient présents (cf. [carte des 37 ci-dessous, avant intégration des dix supplémentaires](#)).



Source : Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Le 29 janvier dernier, à l'issue d'un troisième appel à projet, la ministre de l'Éducation a annoncé la labellisation de dix nouveaux campus des métiers et des qualifications, portant leur nombre à 47.

Les dix nouveaux campus des métiers et des qualifications labellisés

1. Produits agroalimentaires en Auvergne (Aurillac)
2. Agrosociétés, agroalimentaire et alimentation (Vaucluse)
3. Forêt-bois (Dax)
4. Automobile et mobilités du futur (Nord Franche-Comté)
5. Transition énergétique (Tarbes, Hautes-Pyrénées)
6. Autonomie, longévité et santé (Pas-de-Calais)
7. Bioraffinerie végétale et chimie durable (Picardie)
8. Mécanique connectée (Savoie-Mont-Blanc)
9. Design et habitat (Loire)
10. Economie touristique (Val d'Europe)

Campus des métiers et des qualifications Automobile et mobilités du futur

Territoire

Le Nord-Franche-Comté

Secteurs professionnels

Deux axes économiques sont à considérer plus particulièrement : la production industrielle, et la recherche et développement, dans la perspective de conception et réalisation de services de mobilités utilisant les technologies numériques.

Filière(s) de formation

Filière automobile mobilités

Le projet

Le projet pédagogique du campus s'articule autour de **quatre volets transversaux** :

- Information ;
- Orientation ;
- Formation ;
- Insertion.

Six axes de travail

1. Instaurer une structure de veille active au sein du campus
2. Engager les entreprises membres/partenaires dans une démarche d'accueil qualitatif et quantitatif accru des publics dans la construction du parcours de formation
3. Adapter les formations initiales aux exigences des métiers en tension et des compétences recherchées, à travers notamment, les modules libres des diplômes existants
4. Générer un effet « laboratoire » d'expérimentation visant à faire émerger des modalités de formations nouvelles en adaptation constante aux évolutions économiques.
5. Contribuer à l'évolution de la carte des formations régionale pour favoriser les complémentarités entre les territoires et répondre au mieux et plus vite aux besoins des entreprises.
6. Favoriser auprès des apprenants et notamment les plus jeunes, le développement des compétences sociales attendues dans les milieux professionnels concernés.

Mobicampus : des partenariats avec le tissu économique et les laboratoires de recherche

Les collectivités territoriales et les partenaires économiques du Nord Franche-Comté sont parties prenantes de ce projet au côté des acteurs de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le soutien de la plateforme de la filière automobile & mobilité (PFA) au niveau national et régional.

Dans son plan stratégique 2015-2018, la création de cinq campus des métiers et qualifications labellisés « Automobile » fait partie de ses objectifs prioritaires.

Partenaires territoriaux

- Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
- Pays de Montbéliard Agglomération

Lycées

- Lycée des métiers et des mobilités du futur Jules Viette de Montbéliard, lycée des métiers, lycée Le Grand Chênois de Montbéliard, lycée Diderot de Bavilliers, lycée des métiers éco-matériaux et éco-services Nelson Mandela d'Audincourt et lycée Jacques Duhamel de Dole

Centre de formation d'apprentis

- CFA

Université

- Université de Bourgogne-Franche-Comté
- Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) – (École Sbarro Montbéliard)

IUT

- IUT Belfort-Montbéliard

Laboratoires de recherche

- Institut FEMTO-ST, département Recherche sur les transports à l'UTBM

Entreprises

- PSA Peugeot-Citroën, site de Sochaux
- FAURECIA
- Entreprises regroupées dans le cadre de Perfo-Est

Organisations professionnelles

- La Fédération industries mécaniques (FIM)
- Services Numerica
- L'Incubateur de Franche-Comté
- L'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) de Franche-Comté
- Organismes de formation continue
- Pôle de formation des industries technologiques (AFPI CFAI) Franche-Comté
- Pôle de véhicule du futur
- Pôle de formation des métiers de l'automobile (PFMA)
- Greta Nord Franche-Comté